



MOTION

Présentée à la séance du conseil d'école de l'Elémentaire du 18 juin 2010

Par cette motion, les membres du conseil d'école de l'Elémentaire de Bouloc réunis le 18 juin 2010, expriment leurs inquiétudes face à la nouvelle réforme de la formation des enseignants, dont les conséquences prévisibles sont probablement les plus lourdes de ces dernières années.

En effet, dès la rentrée 2010, quelques 10 000 nouveaux enseignants seront affectés en responsabilité devant leur classe, quelques semaines après avoir passé un concours portant essentiellement sur des connaissances disciplinaires, sans réelle formation professionnelle, en particulier pédagogique. Pire, lors des stages, ce sont des étudiants qui auront directement la responsabilité d'une classe.

Or, ni les uns ni les autres n'auront jamais été en situation de transmission de savoir à un élève auparavant. Ils ne seront formés ni à la pédagogie, ni à la psychologie des enfants et des adolescents, ni à la conduite de classes hétérogènes... Ils vont prendre en charge des élèves jusqu'à 26 heures par semaine sans savoir au préalable le travail considérable de préparation et de suivi qui est nécessaire.

Ils devront d'emblée assurer le même service, les mêmes tâches, que leurs collègues expérimentés, et tout cela sans avoir appris sérieusement à préparer des séances de cours, des évaluations, à gérer un groupe d'enfants ou d'adolescents, à réagir face aux problèmes de concentration, de motivation, aux difficultés scolaires de tant d'élèves, à travailler en équipe avec leurs collègues et à gérer les relations avec les familles alors que, jusqu'à cette année scolaire, les nouveaux enseignants recevaient une formation basée sur le principe de l'alternance entre des heures de classe et des temps de formation à l'IUFM.

Depuis des années, divers rapports et recommandations, pourtant demandés par le ministère de l'Education nationale, mettent en avant la nécessité d'une formation professionnelle plus longue, plus développée, d'une alternance mieux pensée.

Depuis des mois, la FCPE, les organisations syndicales et professionnelles et les instances des IUFM alertent le gouvernement sur les dangers de ses projets.

Enseigner est un métier qui s'apprend ! L'envoi dans les classes de jeunes sortis de l'université sans aucune formation professionnelle, est une décision scandaleuse. Nous demandons donc au ministre et au recteur de renoncer à ce projet et de remettre en chantier la question de la formation des enseignants.

Il est vain de vouloir promouvoir l'Ecole numérique, faire acquérir à tous un socle commun de connaissances et de compétences, développer l'accompagnement des élèves, si on ne se donne pas les moyens de qualifier les enseignants pour ces missions !

Les membres du conseil d'école de l'Elémentaire de Bouloc, réunis le 18 juin 2010, s'opposent donc à la réforme gouvernementale dite de « mastérisation », et réaffirment leur attachement à une formation professionnelle de qualité pour les enseignants.

Nous demandons à ce que cette motion soit transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

RESULTATS DU VOTE

... votants

... pour

... contre

... abstentions